

**Résolutions de l'Assemblée**  
**Générale Ordinaire**

**Tunis, le 28 avril 2023**

### **Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la situation financière individuelle et sur la situation consolidée au titre de l'exercice 2022 et des rapports des commissaires aux comptes, approuve les rapports du Conseil d'Administration sur les situations individuelles et consolidées dans leur intégralité, les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

### **Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2022 qui s'élève à 299.676.100,963 Dinars comme suit :

(En dinars)

<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>299 676 100,963</b>
Report à nouveau	415 196 429,421
<b>Résultat distribuable</b>	<b>714 872 530,384</b>
Réserves pour réinvestissements financiers à prélever sur le Résultat net de l'exercice	190 000 000,000
<b>Résultat distribuable après affectation des réserves</b>	<b>524 872 530,384</b>
Dividendes	207 060 000,000
<b>Report à nouveau</b>	<b>317 812 530,384</b>

En conséquence, le dividende par action est fixé à 5,800 dinars par action.

Le détachement du dividende se fera le 15 mai 2023 et la mise en paiement de ce dividende s'effectuera le 18 mai 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

### **Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de transférer aux réserves facultatives les dotations affectées aux réserves pour réinvestissements financiers, dans le cadre de la répartition du bénéfice des exercices 2013, 2014, 2015 et 2016, devenues disponibles pour un montant de 35 367 215,830 dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **Quatrième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de membre du Conseil d'Administration pour Messieurs :

- Ismaïl MABROUK
- Karim MILAD
- Hichem DRISS
- Mohamed Afif CHELBI
- Mehdi SETHOM
- Fadhel ABDELKEFI

et ce pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

#### **Cinquième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner Messieurs :

- Mohamed AGREBI
- Mohamed Adel BELFEKIH

en tant que membre du Conseil d'Administration et ce pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

#### **Sixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, ratifie la décision de l'Assemblée Elective tenue le 27 mars 2023 de désigner Madame Cyrine SANCHOU en tant que membre du Conseil d'Administration représentant des actionnaires minoritaires pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

#### **Septième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner Messieurs :

- Tahar SIOUD
- Jean MESSINESI

en qualité de Conseillers et ce pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

#### **Huitième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme brute d'un million cent vingt mille dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2023.

Le Conseil d'Administration en décidera la répartition entre ses membres et ses conseillers.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, en outre, aux membres du comité d'audit, du comité exécutif de crédit, du comité des risques et du comité de nomination et de rémunération la somme brute de quatre mille dinars par membre et par présence pour l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

#### **Neuvième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 800 millions de dinars sur une période de trois ans et délègue les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **Dixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de Directoire ou de Conseil de Surveillance et ce, en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **Onzième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer les dépôts et les publications prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**  
**SOCIETE ANONYME**  
**TUNIS - TUNISIE**

**BILAN**  
**( états financiers )**  
**DU 01-01-22 AU 31-12-22**  
**Unité = En milliers DT**

	<i>A C T I F</i>	31-12-2022	31-12-2021
AC 1	CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	355 872	1 390 193
AC 2	CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	3 445 606	1 585 810
AC 3	CREANCES SUR LA CLIENTELE	12 279 154	12 138 035
AC 4	PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL	34 834	14 445
AC 5	PORTEFEUILLE-TITRE D'INVESTISSEMENT	4 290 070	3 416 385
AC 6	VALEURS IMMOBILISEES	257 171	245 245
AC 7	AUTRES ACTIFS	452 316	439 760
	<b>TOTAL A C T I F</b>	<b>21 115 023</b>	<b>19 229 873</b>

**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**  
**SOCIETE ANONYME**  
**TUNIS - TUNISIE**

**BILAN**  
**( états financiers )**  
**DU 01-01-22 AU 31-12-22**  
**Unité = En milliers DT**

	<i>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</i>	31-12-2022	31-12-2021
PA 1	BANQUE CENTRALE CCP ET TGT	898	1 213
PA 2	DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	624 489	224 125
PA 3	DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	17 166 843	16 220 062
PA 4	EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	770 287	482 810
PA 5	AUTRES PASSIFS	802 316	644 543
	<b>T O T A L    P A S S I F</b>	<b>19 364 833</b>	<b>17 572 753</b>
	<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
CP 1	CAPITAL	178 500	178 500
CP 2	RESERVES	1 253 875	1 063 420
CP 3	ACTIONS PROPRES	-	-
CP 4	AUTRES CAPITAUX PROPRES	3	3
CP 5	RESULTATS REPORTES	317 812	415 197
CP 6	RESULTAT DE L'EXERCICE	-	-
	<b>T O T A L    C A P I T A U X    P R O P R E S</b>	<b>1 750 190</b>	<b>1 657 120</b>
	<b>TOTAL    P A S S I F    E T    C A P I T A U X    P R O P R E S</b>	<b>21 115 023</b>	<b>19 229 873</b>

**Tableau de mouvement des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2022**  
Unité = En milliers DT

	CAPITAL SOCIAL	RESERVES LEGALES	RESERVES ORDINAIRES	AUTRES RESERVES		AUTRES CAPITAUX PROPRES	RESULTATS REPORTES	RESULTAT DE LA PERIODE	TOTAL
				FONDS SOCIAL	RESERVES POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES				
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2022 AVANT REPARTITION	178 500	17 850	12 594	103 431	930 000	3	415 196	299 676	1 957 250
AFFECTATION AGO DU 28/04/2023					190 000		109 676	-299 676	
DIVIDENDES							-207 060		-207 060
TRANSFERT DES RESERVES			35 367		-35 367				
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2022 APRES REPARTITION	178 500	17 850	47 961	103 431	1 084 633	3	317 812	-	1 750 190



## Composition du Conseil d'Administration de la BIAT à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2023

Nom	Date d'expiration du mandat	Fonction principale exercée actuellement
<p><b>Monsieur Ismaïl MABROUK</b> Président</p>	<p>AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2025</p>	<p><b>Président du Conseil d'Administration de la BIAT</b></p> <p><b>Président du Conseil</b> de SOTUBI, SOTUCHOC, IAT, SAIDA GROUP HOLDING.</p> <p><b>Administrateur</b> dans : EXIS, TUNISAVIA, MEDDIS, IDM, TGR et COPIT</p> <p><b>Président Directeur Général</b> de CFH, MAGHREB FINANCE et MAGHREB FINANCIERE</p>
<p><b>Monsieur Karim MILAD</b> Membre</p>	<p>AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2025</p>	<p><b>Président Directeur Général</b> de TTS, Nouvelair, Tunisavia, SOCETOUR, Société Rym, SOHBATO, Djerba Beach Hôtel, Touristique et Hôtelière de Mahdia, Sahara Douz, Nouvelair Handling, Karthago Airlines, Karthago Investment Participation et KSM Financière, Catering Tunisie.</p> <p><b>Président du Conseil</b> Safe Flight Academy, la société Aviation Training Center Of Tunisia (ATCT).</p> <p><b>Vice-Président-Directeur Général</b> de la Société Immobilière et Touristique Marina Gammarth.</p> <p><b>Gérant</b> de TTS Financière, TTS Internationale, TTS Booking, Société Civile Immobilière Karim, Société Piscines, Service Travel Tours et Société Financière Karim.</p> <p><b>Administrateur</b> dans Assurances BIAT, CIL, BIAT Capital Risque, Cofib Capital Finances, Gammarth Leisure Company. S.E.P.T.H, Générale Equip. Hospitalier et Scientifique, INFOLOG, SABENA Technics, Aviation Training Center Of Tunisia, Tunisie Catering, CIAT, SOPRAT, Société Golf de Tunisie, Société A&amp;B, Alpha Hyundai Motors, Hyundai Gros Tunisie, Hyundai Services Tunisie, Société Passion Immobilière.</p> <p><b>Associé</b> à l'agence de Voyages Touristiques BOOK IT</p>
<p><b>Monsieur Hichem DRISS</b> Membre</p>	<p>AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2025</p>	<p><b>Président Directeur Général</b> dans 5 sociétés hôtelières.</p> <p><b>Administrateur</b> dans 4 autres sociétés hôtelières</p>

		<b>Administrateur</b> dans 4 sociétés Industrielles et de service.
<b>Monsieur Mohamed Afif CHELBI</b> Membre	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2025	Ex-ministre de l'industrie et de la technologie.
<b>Monsieur Mehdi SETHOM</b> Membre	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2025	<b>Gérant</b> des sociétés MCF TUNISIE SARL, MCF SARL, SME Partners SARL, INMA SARL et INMA Conseil SARL, Tunistoric Tarikhia, Dar Bouhejba SARL  <b>Membre du Conseil d'Administration</b> de SPG (Software Productivity Group), de INMA Holding et de INMA Finance, de TUNISTORIC SA  <b>Membre du Conseil Stratégique de la TIA (Tunisian Investment Authority)</b>
<b>Monsieur Mohamed Elyes BEN RAYANA</b> Membre	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2024	<b>Gérant</b> des sociétés eStrat - SARL et Value Digital Services - SARL <b>Administrateur</b> dans BIAT Capital Risques et CFH
<b>Monsieur Fadhel ABDELKEFI</b> Membre	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2025	<b>Président du Conseil d'Administration</b> de la société TUNISIE VALEURS. <b>Président</b> de Tunisie Valeurs Asset Management
<b>Madame Fatima-Zohra EL FIGHRI</b> Membre indépendant	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2023	Senior Advisor
<b>Monsieur Marc BEAUJEAN</b> Membre indépendant	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2023	Administrateur, Bank of Africa / BMCE, Casablanca Administrateur, BOA Groupe S.A., Luxembourg Administrateur, Broptimize, Wareme (Belgique)
<b>Monsieur Mohamed AGREBI</b> Membre	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2025	<b>Président du Conseil d'Administration de :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement - CIAR -</li><li>• BIAT Consulting</li><li>• Monétique Tunisie -SMT-</li><li>• Société Interbancaire de Télécompensation - SIBTE.L</li><li>• Academy Banque et Finance</li></ul> <b>Président de l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des établissements financiers - APTBEF-</b>
<b>Monsieur Mohamed Adel BELFEKIH</b> Membre	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2025	<b>Président de BIAT France</b>

<b>Madame Cyrine SANCHOU</b> Membre représentant les actionnaires minoritaires	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2025	CEO de l'Etablissement de Paiement Mobile commun aux trois opérateurs de téléphonie mobile : Tunisie Télécom, Orange et Ooredoo.
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------